

Lettre ouverte à Madame la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Écrit par Jean-Claude Rémondet
Dimanche, 24 Janvier 2016

Objet : votre refus d'attribution de permis de recherches d'Hydrocarbures.

Madame la ministre,

Dans une déclaration récente au journal Le Monde, puis tout dernièrement devant l'Assemblée Nationale, vous avez annoncé que plus aucune demande de permis de recherches d'hydrocarbures conventionnels ne serait accordée en France.

L'Amicale des Foreurs et des Métiers du Pétrole prend acte de cette décision, que nous osons espérer temporaire, prise dans le souci de faire apparaître notre pays comme exemplaire en matière de transition énergétique, quel qu'en soit le coût pour nos concitoyens.

Ce faisant, Madame la ministre, vous signez l'arrêt de mort de l'industrie pétrolière et parapétrolière française. Sans nouveaux permis de recherches, les 9 exploitants français actuels ne pourront pas pérenniser leur activité. Sans activité domestique il n'y aura plus de français formés aux techniques du forage et de la production pétrolière, c'est tout un pan de la présence française sur la scène internationale qui disparaîtra. Vous jugez certainement cet argument dérisoire : en effet l'image internationale de la France est déjà tellement écornée qu'elle peut supporter cet outrage supplémentaire.

Quant au taux de chômage français, qui atteint déjà des sommets, il n'en sera, il est vrai, guère plus affecté. Vous semblez, dans votre dernière déclaration, écarter l'impact sur l'emploi de votre décision en recommandant aux groupes qui investissent actuellement dans le pétrole en France d'investir désormais dans les énergies dites renouvelables et/ou dans les économies d'énergie. Un tel argument peut faire mouche devant la représentation parlementaire peu au fait des réalités techniques et industrielles. Pour nous, hommes de métiers et de terrain, ceci dénote une méconnaissance, inexcusable à votre niveau de responsabilité, du monde de l'économie.

Lettre ouverte à Madame la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Écrit par Jean-Claude Rémondet
Dimanche, 24 Janvier 2016

Croyez-vous vraiment, Madame la ministre, que les PME pétrolières opérant actuellement en France peuvent changer du jour au lendemain d'objet social pour se mettre à installer des pompes à chaleur ? Est-ce qu'elles vont demander à leurs géologues et ingénieurs de réservoir de se reconvertir en ingénieurs de maintenance d'éoliennes ? Ne vaut-il pas mieux que ces personnels chevronnés aillent exploiter ailleurs qu'en France leur savoir-faire dans un domaine qu'ils connaissent, pour continuer à approvisionner la France en ces fossiles honnis dont on attend toujours de votre part des décisions courageuses, mais qui seraient impopulaires, pour faire baisser la consommation ?

Pensez-vous sérieusement que les actionnaires de ces sociétés, majoritairement étrangères, vont accepter de se lancer dans une nouvelle activité dont elles ignorent tout, où elles seront les dernières arrivées, dans un milieu aussi concurrentiel et sans avoir le moindre atout dans leur manche ?

Les annonces que vous venez de faire impliquent maintenant que vous joigniez le geste à la parole, officiellement et non en catimini.

Vous avez en effet quelque 130 demandes de **Permis Exclusifs de Recherches d'Hydrocarbures** en instance. Qu'attendez-vous pour signifier par écrit aux pétitionnaires que leurs demandes sont recalées ? Un rapport circonstancié vous a été remis en octobre dernier sur les délais d'instruction des demandes de permis exclusifs de recherche et de concessions d'hydrocarbures. Il comporte 14 recommandations pour mettre un terme à la situation actuelle d'engorgement de l'instruction des titres miniers depuis 2011.

Ce rapport a été rédigé par des ingénieurs qui savent de quoi ils parlent. Il est dénué de tout dogmatisme. Comptez-vous y donner une suite ? Sinon pourquoi avoir commandé un tel rapport ?

Pour compléter ce sombre tableau, il ne manquerait plus maintenant que vous donniez des instructions, comme certains vous en prêtent l'intention, pour interdire tout forage, qu'il soit de développement ou d'exploration sur des concessions ou permis existants.

Comme nombre de professionnels des industries de l'énergie nous sommes atterrés par la tournure que prend la politique énergétique de la France. Le nucléaire français, autrefois un

Lettre ouverte à Madame la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Écrit par Jean-Claude Rémondet
Dimanche, 24 Janvier 2016

fleuron de notre industrie, est en train de sombrer sous l'effet combiné de l'incompétence et de l'incurie de son actionnaire majoritaire et des bâtons qui lui sont mis dans les roues par certaines agences de ce même actionnaire (nous pensons par exemple à l'EPR de Flamanville, à l'hypothétique allongement de la durée de vie du parc nucléaire à 60 ans ou au stockage CIGEO).

Les énergies renouvelables, devant lesquelles vous tombez en pâmoison, sont un leurre qui, il est vrai, fonctionne à merveille aux yeux de la majorité de nos concitoyens, et même de nos élus, peu au fait des réalités scientifiques et techniques. Juste un exemple : donnez un pourcentage approximatif des citoyens qui peuvent expliquer clairement la différence entre un kilowattheure et un kilowatt ? Même interrogation avec la classe politico-médiatique ? Lorsque tous les Français sauront répondre à cette question, les impostures tomberont d'elles-mêmes.

Votre souci d'exemplarité en matière énergétique relève d'une utopie suicidaire. Que vous le vouliez ou non nous aurons encore besoin des hydrocarbures pendant de nombreuses années. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le rapport annuel de l'Agence Internationale de l'Énergie, un organisme indépendant à mille lieues du politiquement soumis GIEC.

Toute politique énergétique doit être réaliste et compatible avec les progrès de la recherche. Dans celle que vous proposez, les moyens existants ne sont pas à la hauteur des ambitions : c'est une catastrophe assurée qui se prépare, les citoyens en seront appauvris et la France économiquement affaiblie.

Veillez agréer, Madame la ministre, nos respectueuses salutations.

A Bordes (64) le 23 janvier 2016

Jacques Sallibartant

Jean-Claude Rémondet

Président

Vice-président

Lettre ouverte à Madame la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Écrit par Jean-Claude Rémondet
Dimanche, 24 Janvier 2016

Copie par courrier à Monsieur le Premier ministre

Copie par courrier à Monsieur le ministre de l'Économie et des Finances